

(Annexe n°2)

**DÉCLARATION INDIVIDUELLE DE CANDIDATURE**  
ÉLECTION du DIRECTEUR DE L'INSTITUT DE JOURNALISME  
DE BORDEAUX-AQUITAINE (IJBA)  
- scrutin du jeudi 19 octobre 2017 -

➤ Je, soussigné (e) .....

➤ Déclare être candidate (e) à l'élection du directeur de l'IJBA, qui se déroulera le jeudi 19 octobre 2017.

➤ La présente candidature doit être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception ou déposée auprès de Mme la responsable administrative de l'IJBA, contre accusé de réception à l'adresse suivante :

**Institut de Journalisme de Bordeaux-Aquitaine (IJBA)**  
**Mme Gabriele Ferrari– Responsable administrative**  
**1, rue Jacques Ellul – 33080 Bordeaux**

→ À compter du **lundi 02 octobre 2017 pour réception au plus tard le 13 octobre 2017 (17h00)**, délai de rigueur (aux horaires de services, de 09h00 à 17h00, à l'adresse de l'IJBA, salle n°139).

→ Sont à joindre à l'appui de la présente candidature:

- un curriculum vitae du candidat (2 pages maximum);
- une déclaration d'intention (profession de foi) (2 pages maximum recto-verso, en noir et blanc);
- une photocopie de la pièce justificative d'identité du candidat (carte nationale d'identité ou permis de conduire ou passeport).

→ Les électeurs (membres du conseil d'Institut ayant voix délibératives) seront destinataires, par voie électronique, des déclarations d'intention et des curriculum vitae remis par les candidats à l'appui de leur candidature.

Ces déclarations d'intention (professions de foi) seront publiées sur le site web de l'Université Bordeaux Montaigne.

Souhaitez-vous que votre curriculum vitae soit également sur ce même site:  
OUI –NON (rayez la mention inutile)

Fait à ....., le ..../..../.....

**(Signature)**